



Conseil d'établissement 2024-2025

CÉ 24/25 PV 01

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Émond – Amédée-Boutin tenue le mardi 1^{er} octobre 2024 à 19 h au salon du personnel de l'école Jules-Émond.

Étaient présents :

Parents

Michaël Banville
Vincent Bernier
Arabelle Dada-Amos
Geneviève LeBel
Marthe Nguénar Diouf
Christine Seyer

Personnel de l'école

Marie Verrier, directrice
Annie Bonin, directrice adjointe
Katrine Bernier, enseignante titulaire 1^{re} année
Claudine Brisson, enseignante titulaire 2^e année
Josiane Caron, technicienne responsable du service de garde
Andrée-Anne Drolet, orthophoniste
Marilyn Racette, enseignante titulaire 4^e année
Nadine Vignolas, technicienne en éducation spécialisée

Était absent :

Parents

Vincent Bernier

Personnel de l'école

aucun

1

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET AU SECRÉTARIAT

Suite au mot de bienvenue de la directrice de l'école et à la présentation des membres, ces derniers passent à l'élection de la présidence du conseil.

Candidature de Mme Arabelle Dada-Amos proposée par Monsieur Michaël Banville et appuyée par Mme Geneviève LeBel. Comme il n'y a aucune autre candidature, madame Dada-Amos accepte et est élue par acclamation présidente du conseil d'établissement 2024-2025.

Pour la vice-présidence, madame Christine Seyer propose Mme Geneviève LeBel. Cette proposition est appuyée par monsieur Michaël Banville. Étant donné qu'il n'y a aucune autre candidature, madame LeBel accepte et est élue par acclamation vice-présidente du conseil d'établissement 2024-2025.

Madame Marie Verrier se propose pour agir comme secrétaire des réunions du conseil. Les membres du conseil acceptent cette proposition. Cette proposition est appuyée par Mme Geneviève LeBel et appuyée par Mme Josiane Caron.









1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #24/25 001

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée-Anne Drolet l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2024 
3. Questions et interventions du public
4. Régie interne (LIP art. 67)
 - 4.1 Règles de régie interne 
 - 4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour
 - 4.3 Calendrier des réunions 
5. Dénonciation de conflit d'intérêts (LIP art. 70) 
6. Représentant de la communauté
7. Mot du représentant au comité de parents
8. Clientèle 2024-2025
9. Sécurité aux abords de l'école
10. Formation obligatoire des membres du Conseil d'établissement
11. Service de garde
 - 11.1 Activités parascolaires et inter service de garde
 - 11.2 Nouvelle tarification
12. Vie de l'école
 - 12.1 Programmation des sorties éducatives (LIP art. 87) 2024-2025
 - 12.2 Activités de financement
 - 12.3 Programmation pour éducation à la sexualité
 - 12.4 Normes et modalités d'évaluation
 - 12.5 Nouveau système d'encadrement école
 - 12.6 Parole aux enseignants
13. Autres sujets à l'étude :
 - 13.1 Fonctionnement service de garde, déroulement période de récréations, varia : compostage, communications (différentes plates-formes...)
14. Date de la prochaine réunion : 25 novembre 2024
15. Levée de l'assemblée

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2024

CÉ #24/25 002

*IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer l'adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2024 avec les modifications apportées.
Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

3. Questions et interventions du public

Aucune intervention du public.



4. Régie interne (LIP art. 67)

4.1 Règles de régie interne

La directrice présente le document de règles de régie interne du conseil d'établissement tel qu'établies. Il est proposé par Mme Arabelle Dada-Amos l'adoption des règles de régie interne tel que discutées lors de la rencontre.

CÉ #24/25 003

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour

Il est proposé par madame Andrée-Anne Drolet que les points suivants soient placés de façon récurrente à l'ordre du jour des réunions du conseil d'établissement :

- Questions et interventions du public
- Mot du président et du représentant au comité de parents du centre de services scolaire
- Représentant de la communauté
- Service de garde
- Activités école

CÉ #24/25 004

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 Calendrier des réunions

3

La directrice précise que le conseil d'établissement doit siéger au moins cinq (5) fois par année. Après discussion, il est convenu de tenir les réunions le mardi.

CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu des séances;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances.

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Seyer

- que les prochaines séances du conseil d'établissement de l'école se tiennent le lundi 25 novembre 2024, les mardis 11 février 2025, 8 avril 2025, 20 mai 2025 et 3 juin 2025 à 19 h au salon du personnel de l'école Jules-Émond, 1065 avenue de la Montagne Est, Québec;
- qu'advenant le besoin d'une séance extraordinaire, elle puisse se tenir, dans la mesure du possible, également un mardi;



CÉ #24/25 005

- qu'aucune réunion régulière ne se tienne pendant les mois de juillet et d'août.

Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Dénonciation de conflit d'intérêts

La directrice rappelle l'obligation légale de tous les membres de dénoncer toute situation qui pourrait les placer en conflit d'intérêts potentiel ou réel par rapport à un ou des sujets traités par le conseil. Si tel était le cas, cette dénonciation devrait se faire par l'intermédiaire d'un document à demander à la direction.

6. Représentant(s) de la communauté

La directrice rappelle que la LIP permet aux membres du conseil de se nommer deux représentants de la communauté (art. 42 5^e alinéa). La direction va inviter les membres de la Maison de la Famille St-Ambroise à venir siéger au conseil d'établissement.

7. Mot du représentant au comité de parents

Mme Christine Seyer mentionne que la première rencontre du comité se tiendra le 8 octobre prochain pour y tenir les élections et la suivante sera le 30 octobre.

8. Clientèle de l'école au 30 septembre 2024

La directrice donne la clientèle prévisionnelle déclarée au 30 septembre 2024 :

4

Cycle	Année	Nombre d'élèves (avec pondération)	Nombre de groupes
Préscolaire	4 ans (max. 17)	26 (26)	2
	5 ans (max. 19)	100 (105)	6
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année (max. 22)	99 (117)	5
	1 ^{re} / 2 ^e année		1
	2 ^e année (max. 24)	105 (109)	4
2 ^e cycle	1 ^{re} année (max. 26)	102 (109)	4
	3 ^e / 4 ^e année		1
	2 ^e année (max. 26)	133 (133)	5
EHDAA	Classes fermées	34	4
Total :		599 (633)	32
23-09-30		594 (635)	31
22-09-30		607 (641)	31
21-09-28		569 (598)	29





9. Sécurité aux abords de l'école

Un sondage sera envoyé aux parents du secteur identifié pour vérifier si on maintient la zone à risque avec service d'autobus ou si on entame la demande pour avoir un brigadier face à l'école vis-à-vis la rue Des Élèves.

Mme Christine Seyer a fait des démarches pour avoir la collaboration d'un organisme. Une première activité de sensibilisation pour les parents de l'école aura lieu le 15 octobre prochain.

La directrice propose de faire un petit vidéo envoyé aux parents.

Une sensibilisation sera également faite à tous les élèves de l'école pour leur indiquer les bonnes pratiques de sécurité à adopter dans le stationnement par les titulaires.

10. Formation obligatoire

La directrice mentionne qu'avec le projet de loi 40 sur la gouvernance scolaire, le législateur a introduit l'obligation pour tous les membres qui en sont à leur premier mandat de suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre de l'Éducation. La directrice a fait parvenir le lien à tous les membres et demande à tous de confirmer lorsque tous les modules de formation auront été suivis. Il en va de la responsabilité de chaque membre de s'assurer de ses obligations légales.

5

11. Service de garde

11.1 Activités parascolaires et inter services de garde

Madame Annie Bonin présente la liste des activités parascolaires qui ont débuté pour la session d'automne. Il y a notamment du soccer en anglais et du deck hockey offert en parascolaire.

Madame Josiane Caron donne des précisions en lien avec les activités inter services de garde. Les groupes qui ont débuté sont le futsal et le deck hockey. Quant à l'improvisation, celle-ci est à venir. Ils pratiqueront leur activité au service de garde et participeront à des tournois extérieurs lors de certaines journées pédagogiques.

Pour les activités vécues au service de garde, madame Josiane rappelle les activités des prochaines journées pédagogiques.

11.2 Nouvelle tarification

Madame Caron profite de l'occasion pour mentionner le nombre d'élèves inscrits au service de garde. Nous avons 403 élèves à statut réguliers et 153 élèves sporadiques donc 556 élèves inscrits au total (29 groupes).





Elle nous informe aussi du changement de tarification imposée par le ministère. Ainsi, voici la nouvelle grille tarifaire : Le montant pour nos élèves réguliers est passé à un montant de 9,50\$ et pour nos élèves sporadiques est passé à 3,15\$ de l'heure.

Période	Tarifs
Période du matin	4,45 \$
Période du midi	4,75 \$
Période du soir	8,15 \$
Période du préscolaire avant la fin des classes en après-midi	3,15 \$
Période de dépannage ponctuel (matin)	5,00 \$
Période de dépannage ponctuel (diner)	5,00 \$
Période de dépannage ponctuel (soir)	8,95 \$
Journée pédagogique (les frais de sorties sont en surplus)	16,00 \$

12. Activités école

12.1. Programmation des sorties éducatives (LIP art 87) 2024-2025

6

La directrice adjointe présente les activités éducatives planifiées par les titulaires pour la présente année scolaire.

Pour l'ensemble des activités, un rappel sera fait aux parents une semaine ou deux avant la tenue de celles-ci.

CONSIDÉRANT que les activités éducatives respectent les subventions allouées par le ministère;

CONSIDÉRANT que lorsque les sorties demandant une contribution des parents celles-ci seront approuvées par au moins 80 % des parents concernés et qu'une alternative gratuite sera offerte.

CONSIDÉRANT que les parents du conseil d'établissement seront consultés si une sortie payante est proposée;

CONSIDÉRANT que plusieurs facteurs font que le choix définitif des sorties éducatives n'est pas facile à déterminer (retour des soumissions pour les autobus, contraintes excessives pour les autobus soit les heures d'arrivée et départ et les coûts importants)

Il est proposé par madame Nadine Vignolas que la planification des activités et sorties éducatives soit approuvée telle que présentée et que

CÉ #24/25 006





les sorties qui ne demandent pas de frais aux parents soient approuvées même si elles n'ont pas encore été présentées aux parents. Les parents du conseil d'établissement seront toutefois informés des sorties tenues.

12.2 Activités de financement

CÉ #24/25 007

Les membres du conseil d'établissement discutent des campagnes de financement à tenir cette année. Il est proposé par Mme Andrée-Anne Drolet et appuyée par Mme Geneviève LeBel de tenir différentes campagnes de financement cette année. Les recettes-en-pot seraient la première campagne à tenir. Pour la deuxième campagne, il est voté de tenir la campagne du course-o-thon comme par les années passées.

CÉ #24/25 008

Il est également proposé par Mme Andrée-Anne Drolet et appuyé par Mme Geneviève LeBel d'inscrire l'école à la compagnie colle à moi afin d'amasser des sous en lien avec l'utilisation par les parents d'étiquettes et de biens promotionnels. L'information sera diffusée dans l'info-parents afin de promouvoir cette campagne.

CÉ #24/25 009

Les autres moyens de financement qui seront offerts à l'école seront pour amasser de l'argent pour opération enfant Soleil. Comme l'année dernière, nous ferons une activité porte ton pyjama « payante » et la permission d'apporter du chocolat de Pâques après la fête. Il est proposé par Mme Andrée-Anne Drolet et appuyé par Mme Geneviève LeBel de tenir ces deux campagnes de financement au profit d'Opération Enfant Soleil.

7

12.3 Programmation pour éducation à la sexualité

La direction présente la programmation annuelle pour l'éducation à la sexualité. Le calendrier des activités est à revoir étant donné l'imbrication avec le nouveau programme de Culture et Citoyenneté Québécoise.

12.4 Normes et modalités d'évaluation

La direction explique aux parents que pour favoriser la transition entre le préscolaire et la première année, les élèves de première année ne recevront pas de notes au premier bulletin en français lecture et écriture. Les enseignants s'assureront de transmettre des informations qualitatives sur le développement de cette compétence de façon régulière et exhaustive afin de ne pas créer de surprises au 2^e bulletin pour les élèves qui éprouvent des difficultés.





12.5 Nouveau système d'encadrement école

Madame Claudine Brisson donne des précisions sur le nouveau système d'encadrement école et de la façon dont celui-ci s'intègre dans la vie de l'école.

12.6 Parole aux membres du personnel

Madame Katrine Bernier donne quelques précisions sur les différentes activités vécues à l'école depuis le début de l'année. Il est notamment question de l'accompagnement par monsieur François Massé qui reçoit l'équipe du comité vie pédagogique.

13. Autres sujets à l'étude :

- Fonctionnement service de garde (les différentes portes et fonctionnement, félicitations pour le début d'année scolaire) : Madame Christine Seyer désire féliciter le service de garde pour les informations et le fonctionnement du début d'année. Nous procéderons à un affichage à la porte #8 pour informer les parents de l'endroit où se trouve la sonnette afin qu'on leur ouvre la porte en dehors des heures de fréquentation des élèves au SDG.
- Déroulement période de récréations : Mme Seyer voulait des précisions sur les zones accessibles aux élèves selon leur degré scolaire.
- Varia: compostage : Mme Seyer voulait proposer que soit possible le compostage dans notre école. La direction prend note de la demande, mais informe Mme Seyer que cela n'est pas accessible aux écoles présentement.
- Communications (différentes plates-formes...) : Les parents déplorent l'utilisation d'une multitude de plates-formes. Les parents informent également la direction que les courriels envoyés par l'école tombent dans les indésirables. De plus, l'expéditeur du courriel n'est pas évident pour faire un lien que le courriel provient de notre école. Des vérifications seront faites pour voir si des améliorations pourraient être apportées.

8

14. Date de la prochaine réunion :

La directrice rappelle que la prochaine réunion prévue au calendrier se tiendra le lundi 25 novembre prochain à 19 h

15. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par madame Nadine Vignolas la levée de la réunion à 21h34
Cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ #24/25 010

Marie Verrier
Directrice et secrétaire de réunion

Arabelle Dada-Amos
Présidente du conseil d'établissement 2024-2025

